

SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École Jean Paul Riopelle

Date : 15 décembre 2025

Lieu : Annexe Saint-Louis-de-Gonzague, salle A303

Procès-verbal de la séance selon l'ordre du jour. Les décisions et résolutions sont mises en évidence.

PRÉSENTS :

Romain Berti - membre parent, président du conseil d'établissement

Patrice Brousseau - représentant des enseignants

Mélanie Crépin - membre parent

Marie Louise Demers - Directrice de l'école

Mayssa Kasbi - membre parent

Déborah Lebas - membre parent, vice présidente du conseil d'établissement

Geneviève Morin-Dion - membre parent

Nicolas Poirier - représentant des enseignants

Jennifer Taillefond - membre parent

1 Ouverture de l'assemblée

La séance débute à 18 h. Le quorum est constaté après l'énumération des présences. Un secrétaire est nommé: Mr Berti et une gardienne du temps est désignée pour la séance: Mme Morin

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté. Des ajouts sont proposés : (i) Approbation des sorties éducatives au point 9; (ii) Ajout d'un suivi sur la réglementation du service de garde au point 6.4; (iii) possibilité d'utiliser le point Varia pour autres suivis.

Décision : Ordre du jour adopté. [2025-12-15_CE-01]

Proposition : Mélanie Crespin. Appui : Geneviève Morin.

3 Approbation du procès-verbal de la dernière séance (7 octobre 2025)

Étant donné les contraintes techniques et de disponibilité, les membres conviennent d'approuver le procès-verbal par voie électronique.

Décision : Approbation du PV par courriel (procédure exceptionnelle). [2025-12-15_CE-02]

4 Période réservée au public

Aucune intervention du public n'est inscrite à cette séance.

5 PTRDI – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

La direction présente les données officielles (actes d'établissement, capacité, prévisions d'effectifs). Pour l'école Jean-Paul Riopelle et l'annexe Saint-Louis-de-Gonzague, le scénario est de "statu quo": maintien de la mission actuelle, aucune délocalisation, aucun partage de locaux prévu. Les prévisions d'effectifs demeurent stables. Le CE parcourt les éléments légaux (LIP) et valide l'exactitude des renseignements.

Décision : Le CE prend connaissance et approuve la version en consultation du PTRDI, sans demande de modification; le formulaire de consultation est complété. [2025-12-15_CE-03]

6 Points de la direction

6.1 Budget de l'école

La direction expose des enjeux techniques et organisationnels : migration vers un nouveau système d'achats, roulement de personnel au secrétariat, indices comptables erronés ayant entraîné des imputations au mauvais fonds (p. ex. matériel didactique). Des correctifs sont en cours (≈ 50 % réalisés). Plusieurs postes sont négatifs par effet de calendrier ou de reports (entretien ménager, investissements), et des dépenses de 2024-2025 ont été reportées en 2025-2026. La décentralisation des budgets du service de garde en janvier est signalée. Malgré ces difficultés, l'analyste financière confirme qu'aucun déficit final n'est anticipé, le service de garde pouvant absorber des écarts au besoin. Un état budgétaire plus fiable sera présenté à la prochaine séance.

Décision : Présentation pour information; aucune approbation formelle. Suivi budgétaire demandé en février (consolidé et corrections effectuées). [2025-12-15_CE-04]

6.2 Planification des contenus – Orientation scolaire et professionnelle (COSP), compétences personnelles et sociales, éducation à la sexualité

L'équipe-école présente la planification par cycles : contenus d'orientation au 3e cycle, développement des compétences personnelles et sociales (tous cycles), et intégration des contenus d'éducation à la sexualité (arrimés au programme de CCCQ; capsules et interventions de l'infirmière pour les classes d'accueil). Les tableaux synthèse seront communiqués aux parents (infolettre/lien).

Décision : Planifications approuvées par le CE. [2025-12-15_CE-05]

6.3 Mise à jour du code de vie – Civisme et vouvoiement

Conformément au règlement ministériel sur les conduites, il est proposé d'ajouter au code de vie l'obligation de s'adresser au personnel à l'aide des titres "Madame" et "Monsieur", et de réaffirmer les attentes en matière de respect, courtoisie et assiduité. L'application sera progressive en 2025-2026, avec sensibilisation des élèves.

Décision : Résolution adoptée à l'unanimité : intégration des éléments de civisme et de vouvoiement au code de vie. [2025-12-15_CE-06]

6.4 Réglementation du service de garde – Délai d'impayés (75 jours)

Le Centre de services propose de remplacer l'arrêt de service à 90 jours par 75 jours d'impayés. Les membres discutent des impacts (capacité des familles, relances, ententes de paiement). La direction vérifiera la marge de manœuvre locale et les modalités d'application.

Décision : Point reporté à la prochaine séance pour validation après information complémentaire. [2025-12-15_CE-07]

Mise à jour de la direction le 19 décembre 2025:

La direction devait seulement informer le conseil d'établissement et faire approuver le changement. La résolution n'est donc pas reportée au prochain CÉ.

6.5 Aide financière ponctuelle – reliquat du CE

À la suite d'une entente de paiement partielle (800 \$ versés) pour une famille, il est proposé d'utiliser le reliquat (fonds CE) afin d'éponger le solde et de maintenir l'accès au service de garde de l'élève (situation de précarité; transport scolaire non admissible cette année).

Décision : Résolution adoptée : utilisation du reliquat pour clore la dette de la famille et assurer la continuité du service de garde. [2025-12-15_CE-08]

Mise à jour de la direction le 19 décembre 2025:

Concernant l'utilisation du reliquat, pour le paiement des frais de garde de certains élèves, la direction n'avait pas besoin de l'approbation du conseil d'établissement. Mais c'est déjà fait alors c'est bon. La direction mentionne que lorsque le reliquat sera épuisé, cette enveloppe ne sera pas renouvelée. Ce montant provient de montants non réclamés par les parents du CSS suite à un recours collectif et qui est utilisé pour redistribuer aux parents dans le besoin.

7 Modalités de fonctionnement du CE

Rappels : (i) compléter la formation obligatoire et la déclaration d'intérêts; (ii) critères de sélection de la direction – formulaire institutionnel rempli collectivement; (iii) retour du comité de parents : renforcer la communication vers les familles (rôle, comités thématiques, offre de formations, sécurité/transport, etc.).

8 Point OPP

Suivi des comptes : reporté (données manquantes). Activités : fête de Noël et soirée cinéma tenues. Projet de collecte pour les classes d'accueil (cabane à sucre) via Fabrique à projets – à relancer et partager la gestion (deux responsables).

9 Approbation des sorties scolaires

Deux sorties sont soumises et approuvées : (i) Musée des beaux-arts pour le 2e cycle début janvier (≈ 16 \$ + transport; budget "sorties"); (ii) Journée sportive au Centre du 29 mai pour les classes d'accueil (≈ 19,75 \$; marche; budget "École on bouge").

Décision : Sorties approuvées par le CE. [2025-12-15_CE-09]

10 Varia

10.1 Projet des caisses scolaires (Desjardins)

Proposition d'installer une boîte de dépôt et d'offrir l'ouverture volontaire de comptes jeunesse pour l'éducation financière. Les familles décident librement; l'école ne collecte pas de données sensibles hors du processus volontaire.

Décision : Projet approuvé; information aux parents à diffuser. [2025-12-15_CE-10]



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

10.2 Activités parascolaires – Programme hiver 2026

Validation d'un programme parascolaire opéré par un fournisseur externe (poterie, cuisine, danse, taekwondo, aquarelle, défis scientifiques, chorale). Organisation adaptée aux contraintes de locaux et de service de garde; inscriptions et paiements gérés par le fournisseur; accès possible pour les élèves non inscrits au service de garde en soirée.

Décision : Programme parascolaire validé par le CE; déploiement en janvier/février. [2025-12-15_CE-11]

10.3 Demande d'instruments de musique pour gauchers

Question soulevée quant à la disponibilité d'instruments adaptés. Le point est pris en analyse par la direction et l'enseignant de musique (évaluation des besoins et des possibilités budgétaires – mesures spécialistes).

10.4 Suivi des travaux de l'école


Informations : mise à niveau des escaliers (Saint-Louis-de-Gonzague) et travaux d'enveloppe extérieure (Jean-Paul Riopelle) prévus en 2026-2027, conditionnels aux budgets ministériels; l'école demeure priorisée dans les tableaux techniques.

10.5 Rangements pour trottinettes

La résolution antérieure (dalles de béton, bâches/entretien des modules "chiens") est rappelée. Pour éviter les enjeux de livraison et d'entreposage hivernal, l'achat et l'installation sont reportés au printemps. Une relance de mobilisation parentale est souhaitée pour l'entretien saisonnier.

11 Levée de la séance

La séance est levée après l'ensemble des points. Prochaine rencontre : 09 février 2026

Présidence du conseil d'établissement	Direction de l'établissement
	



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. »
(Loi 180, article 64)

12 Annexe : Tableau récapitulatif des décisions et actions

No. de décision	Objet	Décision / Résolution
[2025-12-15_CE-01]	<i>Adoption de l'ordre du jour</i>	<i>Ordre du jour adopté avec ajouts.</i>
[2025-12-15_CE-02]	<i>Approbation du PV du 7 octobre 2025</i>	<i>Approbation par courriel (procédure exceptionnelle).</i>
[2025-12-15_CE-03]	<i>PTRDI – Plan triennal</i>	<i>Approbation de la version en consultation, sans modification.</i>
[2025-12-15_CE-04]	<i>Budget de l'école</i>	<i>Présentation pour information; suivi budgétaire demandé en février.</i>
[2025-12-15_CE-05]	<i>Planification des contenus (COSP, compétences, sexualité)</i>	<i>Planifications approuvées par le CE.</i>
[2025-12-15_CE-06]	<i>Mise à jour du code de vie (civisme et vouvoiement)</i>	<i>Résolution adoptée à l'unanimité : intégration des éléments au code de vie.</i>
[2025-12-15_CE-07]	<i>Réglementation du service de garde (délai d'impayés)</i>	<i>Point reporté à la prochaine séance pour validation après information complémentaire.</i>
[2025-12-15_CE-08]	<i>Aide financière ponctuelle (reliquat du CE)</i>	<i>Résolution adoptée : utilisation du reliquat pour clore la dette et maintenir le service de garde.</i>
[2025-12-15_CE-09]	<i>Approbation des sorties scolaires</i>	<i>Deux sorties approuvées : Musée des beaux-arts et Journée sportive.</i>
[2025-12-15_CE-10]	<i>Projet des caisses scolaires (Desjardins)</i>	<i>Projet approuvé; information à diffuser aux parents.</i>
[2025-12-15_CE-11]	<i>Programme parascolaire hiver 2026</i>	<i>Programme validé par le CE; déploiement en janvier/février.</i>